



La Ville de La Baule-Escoublac se dote d'un centre de dépistage antigénique

Communiqué de presse du 21 juillet 2021.

Publié le 21 juillet 2021

Après avoir sollicité l'ARS, j'ai décidé d'installer un centre de dépistage antigénique du 22 juillet au 31 août, sur le parking des Escholiers, face à l'Hôtel de Ville, tous les jours de 17h à 21h30.

Gratuit, sans rendez-vous, le résultat des tests antigéniques est disponible en 15 minutes après un prélèvement nasal effectué par le laboratoire Biolam (carte vitale et pièce d'identité nécessaires).

Ce dispositif permettra de dépister un plus grand nombre de personnes souhaitant se rendre dans les lieux de divertissement où le pass sanitaire devient obligatoire depuis ce jour (lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes comme les salles de spectacle, les parcs d'attractions, les salles de concert, les festivals, les salles de sport, les cinémas, les chapiteaux, tentes et structures, les événements sportifs, les bibliothèques, les fêtes foraines comptant plus de 30 stands ou attractions...). Début août, il le sera également dans les cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médicosociaux, ainsi que pour les voyages en avion, train et car pour les trajets de longue distance.

La Ville fait ainsi preuve de réactivité pour soutenir le commerce local en permettant à toutes les personnes ne pouvant se faire vacciner d'obtenir un pass sanitaire « temporaire ». Ce centre s'intègre pleinement dans la politique sanitaire de la Ville, d'anticipation, de prévention et d'action contre la Covid-19.

Nous rappelons à la population qu'il est important de continuer à respecter les gestes barrières et règles sanitaires en vigueur.

Franck Louvrier



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

